



MAIRIE de BARC

-----27170-----

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 mai 2021, 19h00
Sous la présidence de Mme Jocelyne HEURTAUX, Maire

ETAIENT PRESENTS :

M. Mmes : Christophe JUIN, Claire MOREIRA, Jean-Pierre FOSSET, Muriel TROGNON, Antoinette LERIGOLEUR, Véronique SEHET, Marie GOMBERT, Olivier THIERRY, Sébastien GREMONT, Katia MAITRE-LEBLOND, Alexandre PORTE

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. Mme : Céline ALLAIN, Didier DORCHIES, Frédéric LOERCH

POUVOIRS :

Mme Céline ALLAIN et Mr Frédéric LOERCH à Mme Jocelyne HEURTAUX

Madame Katia MAITRE-LEBLOND a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le SIEGE
- Questions diverses :
 - Préparation des élections
 - Tarif cantine 2021/2022
 - Tarifs garderie 2021/2022
 - Accueil des enfants au dortoir à la rentrée
 - Accueil des chiens errants
 - Référents du SDOMODE
 - Retour des propositions de la boîte à idées
 - Piéto : innover pour un espace public plus sûr
 - Mise en place d'un règlement intérieur pour les agents.

Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le SIEGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 et suivants,

Vu le Code de l'Énergie et notamment ses articles L. 331-1 à L. 331-4,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de Barc d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique,

Considérant qu'eu égard à sa dimension départementale et son domaine de compétence, le SIEGE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents et d'autres acheteurs publics concernés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'adhérer au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la collectivité, selon les possibilités fixées à l'article 2 de l'acte constitutif du groupement, pour ce qui concerne :

- Les contrats relatifs aux sites ayant une puissance souscrite de plus de 36 kVA ;
 - Les contrats relatifs aux installations et sites ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA ;
 - Les contrats relatifs aux installations d'éclairage public.
- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE et figurant en annexe à la présente,
 - Autorise Madame le Maire à signer l'acte constitutif annexé à la présente et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Tarif cantine 2021/2022

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de revoir le tarif du repas du restaurant scolaire pour la prochaine rentrée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Maintient le tarif de la cantine pour la rentrée 2021, soit 3,35 €

Tarif garderie 2021/2022

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de revoir la participation demandée aux familles pour la garderie du matin et du soir pour la rentrée 2021.

Madame le Maire propose d'étendre les horaires de garderie.

La garderie du matin commencerait à 7h00 et la garderie du soir terminerait à 19h00.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte les nouveaux horaires de garderie
- Maintient le tarif de la garderie du matin à 1,40 € pour la rentrée 2021
- Maintient le tarif de la garderie du soir à 1,90 € pour la garderie du soir jusqu'à 18h15 pour la rentrée 2021
- Fixe un tarif supplémentaire pour les enfants présents à la garderie après 18h15 de 1,00 € pour la rentrée 2021

Questions diverses

- Accueil des enfants au dortoir à la rentrée

A la rentrée prochaine, les effectifs d'enfants entrant en petite section sont importants. Le dortoir n'a pas assez de lits pour pouvoir accueillir les 22 enfants.

Le conseil retient l'idée d'installer des lits superposés.

- Accueil des chiens errants

Lorsqu'un chien est retrouvé sur la commune, il n'existe pas de lieu pour pouvoir l'installer le temps de se rendre chez le vétérinaire ou au chenil de l'Intercom.

Le conseil souhaite acquérir et installer un chenil au niveau des sapins près du cimetière.

- Référents du SDOMODE

Le SDOMODE (syndicat des ordures ménagères) recherche des référents pour sensibiliser les gens au recyclage. Christophe JUIN et Jean-Pierre FOSSET se portent volontaires.

- Pieto : innover pour un espace public plus sûr :

Mme Heurtaux présente un outil de signalisation routière appelé Pieto afin de faire ralentir les automobilistes. Le coût de cette « sculpture » réfléchissante en forme d'enfant est de 1000 €.

- Retour des propositions de la boîte à idées
 - Réaliser une boîte à livre dans la cabine téléphonique
 - Organiser une journée « nettoyons Barc »
 - Aménager la mare Moraine et la mare de l'Eglise
 - Organiser un accueil des nouveaux arrivants
 - Planter un arbre pour chaque naissance
 - Pour les mariages, proposer autre chose que la médaille
- Mise en place d'un règlement intérieur pour les agents

Suite à l'arrêt de travail des deux agents techniques, Madame le Maire fait un point sur la situation :

 - En attendant leur retour, Madame le Maire a fait appel à une entreprise pour le gazon et pour les autres travaux et a sollicité une société de services qui a mis à disposition une personne pour 15 jours.
 - Madame le Maire informe le conseil qu'un règlement intérieur des services est en préparation, il sera soumis au conseil prochainement.
- Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 1^{er} juillet 2021.

A l'issue des questions diverses, Madame le Maire décide de clore la séance.

Le maire,
Jocelyne HEURTAUX